



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 22 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 22
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 29
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 15 mai 2024

Présents : Christian DUMAS, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Michel PIRES, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Emilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Éric SIGURE, Maël DIONG, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Jany POULIN, Thierry GOMES, Benoît COQUAND, Denis CHARRON, Dimitri HERVELET et Éric PERENNES.

Absents excusés :

Arnaud JEAN, ayant donné pouvoir à Michel PIRES,
Magalie PIAT, ayant donné pouvoir à Jean-Luc BERNARD,
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Yann GRISON,
Léa DUMAS, ayant donné pouvoir à Maël DIONG,
Guillem LEROUX, ayant donné pouvoir à Benoît COQUAND.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 19h50

Secrétaire : Maël DIONG

ÉDUCATION

DL.24.067 - Participation de la ville aux classes transplantées de l'école élémentaire du Moulin

Christian DUMAS expose :

Les trois classes de CE1/CE2 de l'école élémentaire du Moulin vont partir aux Sables d'Olonne du 27 mai au 1^{er} juin 2024 avec l'Œuvre universitaire du Loiret. 66 enfants ont profité de cette classe transplantée. Le cout total du séjour s'élève à 370€ par enfant.

La participation de la ville s'élève à 10 687,65€ et les familles participent suivant leur quotient familial.

classes	Nombre d'enfants	Coût familles	Coût mairie
Mme REUILLY CE2	23	4 399,49 €	4 110,52 €
Mme MOISON CE1	8	2 000,04 €	959,97 €
Mme MOISON CE2	15	3 207,72 €	1 602,29 €
Mme CHAMBENOIT CE2	23	4 125,13 €	4 014,87 €
		Total mairie	10 687,65 €

Après présentation en Commission Générale du 13 mai 2024, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser la participation financière de la ville à hauteur de 10 687.65 €.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 24 mai 2024

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

27 MAI 2024

Publication le :

27 MAI 2024

Notification le :

27 MAI 2024



Le Maire

Christian DUMAS

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE
Utilisateur : LE TUMELIN Sylvie

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_24_067
Objet :	Participation de la ville aux classes transplantées de l'école élémentaire du Moulin
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-05-24 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.4 - Subventions aux établissements d'enseignement.
Identifiant unique :	045-214501694-20240524-DL_24_067-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 045-214501694-20240524-DL_24_067-DE-1-1_0.xml	text/xml	949 o
Document principal (Délibération) Nom original : DL.24.067 - EDUC- Participation de la ville aux classes transplantées de l'école élémentaire du Moulin.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20240524-DL_24_067-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	305.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 mai 2024 à 16h41min37s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 mai 2024 à 16h41min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 mai 2024 à 16h41min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 mai 2024 à 16h41min51s	Reçu par le MI le 2024-05-27